



PARTICIPANTS de WCL au CCUMS

(révisé le 28 novembre 2023)

Considérations / Justification :

- Participants relevant directement de la compétence de WCL, qui peuvent être objectivement définis et retracés.

Niveau 1 - Participants nationaux / internationaux

- Statut à temps plein pendant environ 9 à 12 mois de l'année
- Les déplacements à destination et en provenance de l'événement sont considérés comme relevant de la compétence de WCL.

Niveau 2 - Participants nationaux, en fonction de chaque événement

- À court terme (activités d'une durée d'environ 2 à 7 jours)
- Les déplacements à destination et en provenance de l'événement ne sont PAS considérés comme relevant de la compétence de WCL.

Catégorie / Niveau	Niveau
Athlètes	<p>Niveau 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les athlètes brevetés (du 01 décembre au 31 novembre de chaque année) • Tous ceux qui ont une licence active de la UWW (de la date d'achat à la fin de l'année civile) <p>Niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute personne recevant une accréditation d'«Athlète» pour un événement sanctionné par WCL (limité aux championnats canadiens et aux épreuves de sélection canadiennes de lutte). • Tout athlète inscrit pour participer à toute autre activité sanctionnée par WCL (stages d'entraînement, etc.) non spécifiée ci-dessus.
Entraîneurs	<p>Niveau 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout entraîneur recevant une subvention d'entraîneur (HP & Club Excellence) • Tous ceux qui ont une licence active de la UWW (de la date d'achat à la fin de l'année civile) <p>Niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute personne recevant une accréditation d'«entraîneur» pour un événement sanctionné par WCL (limité aux championnats canadiens et aux épreuves de sélection canadiennes de lutte). • Tout entraîneur inscrit pour participer à toute autre activité sanctionnée par WCL (c'est-à-dire stages d'entraînement, etc.) non spécifiée ci-dessus.





Catégorie / Niveau	Niveau
Personnel de soutien de l'équipe (personnel médical et gérants d'équipe)	<p>Niveau 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout fournisseur de l'ÉIS recevant un financement dirigé par OTP • Tous ceux qui ont une licence active de la UWW (de la date d'achat à la fin de l'année civile) <p>Niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute personne recevant une accréditation de «médecin ou chef d'équipe» pour un événement sanctionné par WCL (limité aux championnats canadiens et aux épreuves de sélection canadiennes de lutte). • Tout médecin ou chef d'équipe accrédité pour participer à toute autre activité sanctionnée par WCL (c'est-à-dire stages d'entraînement, etc.) non spécifiée ci-dessus.
Officiels	<p>Niveau 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous ceux qui ont une licence active de la UWW (de la date d'achat à la fin de l'année civile) <p>Niveau 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute personne recevant une accréditation d'«arbitre» ou d'«officiel» pour un événement sanctionné par WCL (limité aux championnats canadiens et aux épreuves de sélection canadiennes de lutte). • Tout arbitre ou officiel inscrit pour participer à toute autre activité sanctionnée par WCL (c'est-à-dire stages d'entraînement, etc.) non spécifiée ci-dessus.
Membres du conseil d'administration	Niveau 1
Employés / Entrepreneurs	Niveau 1
Membres de comités + et formateurs d'entraîneurs	Niveau 1
Bénévoles dans les événements	<p>Niveau 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute personne recevant une accréditation de «membre du COH et/ou de bénévole» pour un événement sanctionné par WCL (limité aux championnats canadiens et aux épreuves de sélection canadiennes de lutte).

*NOTE : Les participants aux activités de formation des entraîneurs menées par WCL ne sont pas considérés comme des participants au CCUMS.

